

BD-FIL

1^{er} BD - Festival International de Lausanne

02 au 04 septembre 2005 – LAUSANNE (SUISSE)

CONCOURS BD – TALENT DESSIN

QUI REALISERA LA MEILLEURE PLANCHE BD ?

Thème libre.

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Vous avez 15 ans (révolu) et plus et n'avez jamais publié d'album : alors mettez-vous au travail, laissez votre imagination et vos doigts vous guider, et **participez au grand concours de bande dessinée organisé pour la 1^{ère} édition du Festival International de la Bande Dessinée de Lausanne.**

PROJET A SOUMETTRE :

Sur une page au format A3 verticale et sur un support souple, vous créez une seule planche BD dont le thème est entièrement libre.

Au dos de votre planche, vous indiquez votre nom, prénom, âge, adresse, numéro de téléphone, adresse e-mail et envoyez votre projet **avant le vendredi 05 août 2005** à l'adresse suivante : BD-FIL, Concours BD Talent Dessin, Place de la Cathédrale 12, CH - 1005 Lausanne.

RESULTATS ET PRIX :

Tous les auteurs primés ou exposés seront avertis personnellement dès connaissance du résultat. Leur nom sera affiché sur nos pages internet dès le lundi 15 août 2005 et annoncé dans le communiqué qui s'y rapporte. **Les meilleures planches BD seront exposées au BD-FIL du 02 au 04 septembre 2005 puis au Festival BD d'Angoulême, en France.**

Les prix attribués sont :

1^{er} Prix € 1'500.- 2^e Prix € 1'250.- 3^e Prix € 1000.- 4^e Prix € 750.- 5^e Prix € 500.-

Les cinq lauréats seront invités au BD-FIL où ils rencontreront les membres du jury à l'occasion de la cérémonie de remise des prix qui aura lieu le jeudi 1^{er} septembre 2005, en soirée.

JURY DU CONCOURS :

Le jury est composé de M. Grzegorz Rosinski, auteur BD, Mme Céline Bagot, Responsable Jeunes Talents du Festival BD d'Angoulême, M. Nelson Dona, Directeur du Festival BD d'Amadora (Portugal), M. Pierre-Alain Hug, Directeur du BD-FIL, ...

EXTRAIT DU REGLEMENT :

Les planches primées ou exposées demeurent la propriété du BD-FIL en vue de produire une exposition itinérante dans l'année qui suit le festival. En conséquence, nous conseillons à tous les candidats de procéder à une copie de leur planche avant l'envoi de l'original au festival. Seules les planches non primées ou non exposées pourront être retournées à leur auteur, au plus tard jusqu'au 1er novembre 2005, sur demande écrite accompagnée du montant de CHF 10.— en timbres-poste (pour la Suisse) et de € 10.— en mandat postal international (pour l'étranger). Le BD-FIL décline toute responsabilité en cas de perte ou de détérioration. Le fait de participer au concours ne donne pas droit à une entrée au festival. Aucune correspondance ne sera échangée au sujet du concours. Toute voie juridique est exclue. Par le fait de participer, l'auteur accepte le règlement et renonce à ses droits pour toutes les publications réalisées dans le cadre du concours.

Pour toute information : BD-FIL, Concours BD Talent Dessin, Place de la Cathédrale 12, CH - 1005 Lausanne, s.favre@bdfil.ch, www.bdfil.ch .